



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## coût du travail

Question écrite n° 5530

### Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la nécessaire baisse, en France, du coût du travail. Économistes, dirigeants d'entreprises, hommes et femmes politiques de droite comme de gauche, s'accordent aujourd'hui sur ce point : le coût du travail en France est devenu trop élevé, pénalisant l'emploi et la compétitivité de nos entreprises. La TVA anti-délocalisation présentée par le Gouvernement précédent et adoptée lors de la précédente législature, apportait une réponse à la fois pragmatique et efficace à ce défi majeur pour notre économie. En allégeant les charges qui pèsent sur le coût du travail, cette mesure permettant d'éviter de nouvelles délocalisations tout en favorisant la création de nouveaux emplois en France. Accueillie très favorablement par nos entrepreneurs, cette réforme a néanmoins été purement et simplement supprimée, par idéologisme, dès le début de ce nouveau quinquennat. Or le problème du coût du travail reste entier et se pose avec de plus en plus de force dans une économie ouverte et mondialisée. Il lui demande donc que des mesures soient prises en urgence, en concertation avec les entreprises, pour alléger véritablement le coût du travail, condition nécessaire à une relance durable de notre économie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Balkany](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5530

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 septembre 2012](#), page 5239

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)